

1976 une réduction d'au moins 90 pour cent des émissions moyennes d'oxydes d'azote par rapport à celles qui étaient mesurées dans la première moitié de 1971.

Les ministres ont fait remarquer que tous les véhicules automobiles soumis aux nouvelles normes sur les émissions devront y être conformes pendant toute leur durée de vie utile. Aux fins de la loi, la "durée de vie utile" sera de 50,000 milles.

SOURCE DES POLLUANTS

MM. Jamieson et Davis ont rappelé que l'oxyde de carbone, en forte concentration, produit des effets toxiques car il empêche le transport de l'oxygène dans le sang. Les hydrocarbures et les oxydes d'azote sont toxiques en forte concentration et réagissent aussi sous l'effet de la lumière solaire pour produire un fumard (smog) photochimique. Les ministres ont révélé que ces polluants émis par les voitures et les camions à moteur à essence ont augmenté rapidement jusqu'en 1968 dans les zones urbaines. Mais grâce aux modifications apportées aux véhicules et aux règlements du Gouvernement, la quantité d'émissions produites par tous les véhicules automobiles a commencé à diminuer depuis 1968 et cette tendance se maintiendra vraisemblablement jusqu'en 1980 à cause du nombre toujours croissant de véhicules munis de systèmes de contrôle des émissions et de la mise au rebut des anciens véhicules non dotés de tels systèmes. Les ministres ont ajouté que le projet de modification du règlement prévu pour 1975 et 1976 empêchera une nouvelle augmentation des émissions produites par l'ensemble des véhicules qui normalement aurait accompagné l'augmentation du nombre de véhicules au début des années 80.

Les ministres ont expliqué que les recommandations concernant les émissions des gaz d'échappement étaient annoncées maintenant pour permettre aux constructeurs et aux sociétés pétrolières de disposer d'un délai suffisant pour intensifier leur recherche, faire l'acquisition d'un nouvel outillage et modifier les plans pour répondre aux objectifs fixés pour 1973, 1975 et 1976.

Le projet de modification concernant les émissions des gaz d'échappement a été transmis aux ministres provinciaux chargés de l'administration des véhicules automobiles et des questions de l'environnement aux fins d'études.

L'INONDATION DE LA VALLÉE DE LA SKAGIT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que les Gouvernements du Canada et des États-Unis ont reçu et rendu public le rapport préparé par la Commission mixte internationale sur les conséquences qu'aurait l'inondation de la vallée de la rivière Skagit en Colombie-Britannique. Le rapport a été déposé à la Chambre des communes le 17 décembre.

HISTORIQUE

Le 7 avril 1971, les Gouvernements des États-Unis et du Canada ont demandé à la Commission mixte internationale de faire enquête et de présenter un rapport aux Gouvernements sur les conséquences qu'aurait, au point de vue de l'environnement et de l'écologie, l'élévation du lac Ross, présentement situé presque entièrement sur le territoire des États-Unis, à un niveau de 1,725 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce qui aurait pour résultat d'inonder la vallée de la rivière Skagit en Colombie-Britannique. Cette étude est devenue nécessaire lorsque la ville de Seattle, qui est alimentée en énergie électrique par le barrage Ross, a obtenu de la Commission mixte internationale la permission de hausser le barrage de 122.5 pieds. Une des principales exigences stipulées par la Commission lorsqu'elle donna son approbation en 1942 fut satisfaite par la conclusion d'une entente d'indemnisation entre la ville de Seattle et la Colombie-Britannique en 1967. Depuis lors, toutefois, on s'est interrogé de plus en plus sur les conséquences que pourrait avoir l'inondation sur l'environnement et l'écologie, ce qui a amené les Gouvernements à demander à la Commission mixte internationale d'entreprendre son étude.

MESURES ULTÉRIEURES

Les fonctionnaires fédéraux intéressés procèdent présentement à une étude minutieuse du rapport de la Commission, dont le texte sera communiqué au Gouvernement de la Colombie-Britannique en vue de discussions ultérieures avec les autorités de cette province. Le Gouvernement des États-Unis doit transmettre le rapport à la Commission fédérale de l'énergie, qui en tiendra compte lorsqu'elle examinera la demande de la ville de Seattle.

REVUE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA EN 1971

(suite de la page 2)

tionisme. Si cette tendance se réalise, nous devons nous y adapter et il résultera éventuellement un état de choses moins souhaitable que celui de la période d'après-guerre. Le Président des États-Unis a déclaré toutefois que ce n'est pas le sens dans lequel son administration entend conduire les États-Unis, qu'après cette crise qui devrait se solder, espère-t-il, par un meilleur alignement des monnaies et par la réduction d'obstacles, jugés injustes, pour les exportations américaines, les États-Unis retourneront à leur politique d'encouragement d'échanges commerciaux plus libres sur une base multilatérale. Si la chose se produit, nous serons les premiers à en bénéficier parce que nous sommes l'une des plus grandes nations commerçantes et certainement le partenaire commercial le plus important des États-Unis. Je ne puis donc apporter maintenant une